



URBEIS



BULLETIN COMMUNAL 2021



TRAVAUX A URBEIS EN 2021	01
TRAME VERTE ET BLEUE AROUND DU CHAMP DU FEU	04
BROYAGE – COMPOSTAGE – PAILLAGE	05
BRIGADE VERTE	08
JOURNEE CITOYENNE	10
REPAS SANGLIER	11
MARCHE DE NOEL D'URBEIS	11
RETRAITE DE MARC NIESS	13
REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES PRAIRIES FLEURIES	14
COIN DES APICULTEURS D'URBEIS	15
A PROPOS DE SAINT NICOLAS, PATRON DE LA PAROISSE D'URBEIS	19
ASSOCIATIONS	22
ECOLE	25
NOS JOIES NOS PEINES	27
LETTRE DE REMERCIEMENTS	28



LE MOT DU MAIRE

Chère communauté d'Urbeis et du Climont,

Nous venons de clôturer une deuxième année avec la COVID 19, cette année 2021 est à oublier très vite : la météo, une des plus mauvaises de ces dernières années ; les décès qui ont endeuillé trop de familles de notre village ; les projets qui se décalent ; les imprévus qui se sont multipliés etc...

Mais retenons les points positifs de 2021 et souhaitons-nous de belles perspectives pour 2022.

Malgré tous ces aléas de la vie, nous sommes restés motivés, solidaires et optimistes :



- Votre bénévolat répond toujours présent qu'il s'agisse des travaux collectifs, de la journée citoyenne ...
- Votre présence lors des événements ludiques organisés soit par la collectivité : animation de rue, soit par un particulier : marché de Noël. Les associations du village et la commune ont répondu présentes et ont aidé au bon déroulement de ces journées ...
- Le fruit de la vente de la maison forestière, nous permet d'aborder les projets d'investissement plus sereinement.

Pour 2022, les chantiers se poursuivent :

- Début des travaux de la salle multi-associations, le 4 janvier.
- La balustrade de la cour de l'école : le devis a été signé en 2021, mais à la suite de la pénurie de matières premières, les travaux ne pourront commencer que début mai.
- Pour les travaux de remise en état du pont des Aviats, nous espérons un retour de nos demandes de subventions dès mi-janvier pour lancer ces travaux urgents.
- Les autres dossiers, comme la sécurité de circulation dans le village et les ateliers communaux devraient se concrétiser au courant de cette année.

Pour nos associations, nous espérons que les contraintes liées à la COVID 19 s'estompent et notre souhait serait d'organiser avec elles un événement réunissant tous les habitants du village. Pourquoi pas lors de l'inauguration de la salle multi-associations ?

Je m'associe aux Membres du Conseil et du Personnel Municipal pour vous souhaiter en 2022, une excellente santé, le bonheur de vivre ensemble dans notre cher village et l'accomplissement de nos désirs personnels.

A toutes et à tous, une merveilleuse année 2022.

Avec toute mon amitié.

Abel Mangeolle, votre Maire.

TRAVAUX A URBEIS EN 2021

DES TRAVAUX EXCEPTIONNELS :

- Le redressement des douglas, nous en avons parlé dans notre gazette de juin 2021. Cette opération non budgétée a couté plus de 8 000 euros, mais le résultat est satisfaisant et préserve notre investissement initial. 4 000 arbres pourront être exploités dans 30 à 40 ans. (Cette photo ci-contre montre le résultat).



- L'effondrement partiel du pont des Aviats s'est produit le 18 octobre. Nous avons dû prendre des mesures en urgence pour régler la circulation, car c'est le pont principal desservant le lotissement des Aviats. Un itinéraire de secours existe si besoin. Il permet de rejoindre le lotissement en empruntant le chemin du jardinet puis le chemin traversant les pâturages des Fourrières.

Nous avons immédiatement déclenché des consultations pour planifier au plus tôt la reconstruction de ce pont et un plan de financement de l'ordre de 83.000 € a été adopté par le Conseil Municipal. Nous avons lancé la procédure de demande de subventions. Mais compte-tenu des réglementations en vigueur et notamment de la loi sur l'eau, la mise en œuvre du chantier risque d'être longue. Nous espérons que le nouveau pont sera mis en service au plus tard courant de l'été 2022.

Les riverains ont été informés et nous sommes à leur écoute pour que cette période de limitation du tonnage se passe au mieux. (Photo du pont qui a été étayé par Michel V.).



DES TRAVAUX PLANIFIES :

- La pose d'une chambre supplémentaire pour l'acheminement du câble Rosace (fibre) aux numéros 110, 111, 112 etc.



Un conflit nous opposait à Rosace depuis plus de 18 mois, mais nous avons trouvé un accord :

- La commune prend à sa charge la pose d'un regard supplémentaire.
- Rosace refait le paramétrage de la distribution de ce quartier en suivant le cahier des charges initial.
- La mise à contribution de l'équipe municipale a permis de réduire l'opération au seul coût de l'achat de la chambre soit 247 €.

- Le chemin du château : ce chemin nécessiterait d'être entièrement refait, mais le coût de cette remise en état n'est pas compatible avec le budget communal. L'estimation des travaux est de l'ordre de 300 000 euros. Ce chemin est très apprécié des gens de la vallée de Villé et des touristes qui trouvent là un chemin de promenade idéal :

- Peu de dénivelé.
- Au-dessus du brouillard en automne et en hiver pour profiter des rayons du soleil.
- Ombragé l'été pour apprécier un air plus frais.

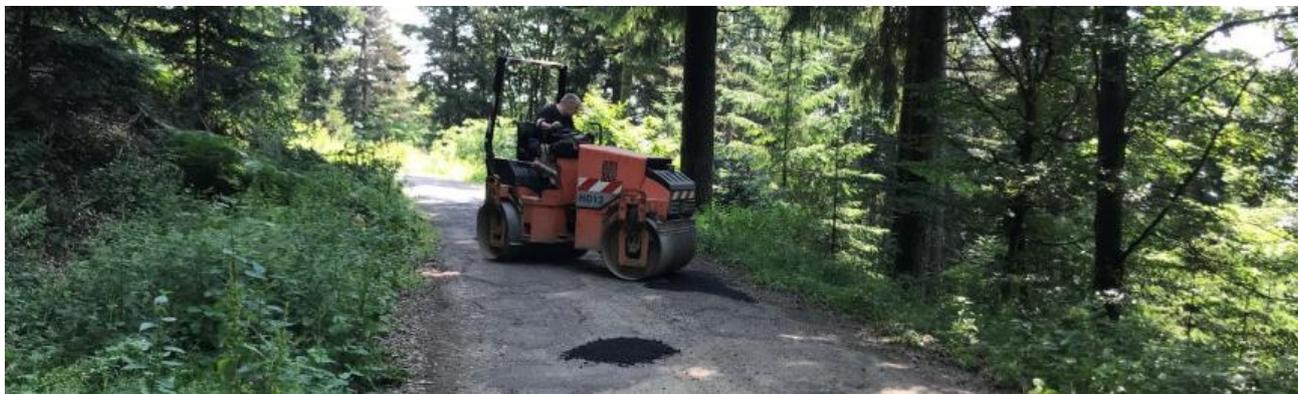
Un classement en « chemin touristique » pourrait éventuellement nous permettre de réaliser cette opération. C'est une démarche concevable uniquement si elle est portée par la Communauté des Communes de la Vallée de Villé (CCVV).

En attendant, chaque année l'équipe du Conseil Municipal aidée de quelques bénévoles colmate au mieux les trous de ce chemin communal. Un intervenant externe renforce cette équipe à l'aide de ses moyens techniques. Cette opération coûte 3000 € chaque année, y compris l'achat de 10 t d'enrobé à froid.

Après avoir dégagé les plus gros trous (c'est en général le travail de Raymond équipé de la souffleuse thermique), il faut étaler l'enrobé à froid. Marc, Michel et Jean-Claude sont à l'œuvre sur la photo ci-contre.



Pour finir, Patrick compacte l'enrobé à froid avec le rouleau.



Après l'effort, le réconfort ! Pour remercier les bénévoles, un barbecue est organisé, un grand maître est à la plancha.

- Les travaux effectués par la SAVA en 2021 :

Comme chaque année, avec la participation du maire et de ses adjoints, elle accomplit les travaux d'entretien du village. 22 j de travail étaient prévus pour une équipe 3 à 4 personnes. Beaucoup d'heures ont été consacrées à la fauche de l'herbe et du gazon ainsi qu'au débroussaillage.

De plus, certains particuliers n'entretiennent pas leur propriété mitoyenne au domaine public et nous obligent à intervenir ! Comme le montrent les photos ci-dessous :



- Réfection de la chaussée RD739 dans le haut du village (du 89 au 113 rue principale) :

La CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) a financé ces travaux pour un montant de 39 000 euros. L'ancien revêtement a été raboté pour avoir une meilleure emprise de la couche de roulement d'enrobé à chaud. Cette rénovation de la chaussée était urgente. Nous espérons maintenant que la deuxième phase (le reste du village) soit planifiée au plus tôt.



Un outil pour maintenir la biodiversité dans nos territoires et lutter contre le changement climatique.

La TRAME VERTE ET BLEUE est source de partenariat entre l'Etat et les Collectivités.

En 2017, la Région Grand Est, l'Etat et l'Agence de l'Eau ont mené des actions concrètes sur cinq communes de la Vallée de Villé et du Massif du Champ du Feu avec une stratégie touristique et autour du développement durable.

En 2020, la commune d'Urbeis a choisi de rejoindre « la Trame Verte et Bleue autour du Champ du Feu ». Une étude de la biodiversité du territoire a été effectuée afin de savoir ce qui est nécessaire de réaliser, sauvegarder ou restaurer. Un plan de gestion différenciée des espaces verts en vue d'une labellisation « commune nature » sera ainsi rédigé.

La Trame Verte et Bleue accompagne également les particuliers et finance (à hauteur de 80 %) les projets de haies, de mares, d'arbres fruitiers.

En été, une commande d'arbres fruitiers a été proposée. Deux réunions ont eu lieu pour expliquer la plantation de ces arbres sélectionnés. En effet, ce sont d'anciennes variétés locales. Ces dernières, plus rustiques, offrent une meilleure résistance que ce soit au climat ou aux attaques des nuisibles. Jean-Claude NAAS président « des Arboriculteurs et Bouilleurs de Crues de la Vallée de Villé » s'est chargé de cette formation.



420 arbres ont été commandés pour les villages adhérents à la « Trame Vert et Bleue autour du Champ du Feu ».

Le jeudi 4 novembre, direction Krautergersheim pour récupérer tous ces arbres fruitiers et les déposer à la salle des fêtes de Lalaye. Le vendredi 5 novembre, une douzaine de personnes étaient

présentes pour le tri : d'abord par catégories, par villages, puis par particuliers. A Urbeis, le 6 novembre, réception des 70 arbres fruitiers commandés par une vingtaine de personnes. A la remise des fruitiers, chacun a signé la Charte de bonne pratique.

Quant aux noyers, châtaigniers, la livraison était en décembre.

Les vergers, les haies, les mares permettent de restaurer un microclimat et des habitats écologiques plus favorables aux insectes utiles, aux amphibiens, reptiles, hérissons, oiseaux... Le retour de certaines essences dans les vergers permet aux auxiliaires naturels de limiter les pullulations de ravageurs et la haie offre un effet tampon favorable à une meilleure résilience écologique du verger.



BROYAGE – COMPOSTAGE - PAILLAGE

Chaque année, le jardinier se voit contraint de tailler, élaguer ses arbres et arbustes.

Il ne sait que faire de ces tas de branches.

Quel est intérêt de ramener des quantités de branchages à la déchetterie ?

Ce petit guide a pour objectif de vous donner les solutions les plus écologiques et économiques pour vous en débarrasser en transformant le tout en matériaux précieux.

Tas de bois

Pour les gros morceaux d'élagage, un tas bien rangé constitue un refuge pour la faune sauvage et un bel aménagement pour y déposer décorations ou bac à fleurs.



Et si on commençait par

limiter les déchets produits ?



Adoptez la **tonte mulching**
ou
pratiquez la **tonte haute**



Transformez une partie de la pelouse en prairie fleurie **en laissant l'herbe pousser**



Le rhododendron est un parfait exemple de plante à croissance lente.



Pensez aux espèces à croissance lente et limitée.
Vous aurez moins de travail de taille et vous produirez moins de déchets verts.

Retrouvez plus d'infos sur la page jardin du site web du SMICTOM en flashant le QR Code ci-contre.



Toutes ces pratiques vous permettent également de faire des économies et d'éviter des passages en déchèterie ! Et bien sûr, vous pouvez amener les déchets verts restants en déchèterie dans la limite de 2m³ par semaine.

Comment valoriser ses déchets de jardin ?

L'entretien du jardin produit une quantité importante de matières organiques. Des techniques simples vous permettent de les valoriser directement sur place. Les avantages sont nombreux : pas d'allers-retours à la déchèterie, moins d'arrosage, de désherbage, d'entretien au jardin, plus besoin de produits phytosanitaires...



Le broyage permet de préparer les différentes matières pour les recycler. Avec votre tondeuse, broyez gazon, feuilles mortes et branches de taille. Pour les branches d'égamage, un broyeur est nécessaire.

Pensez à la location, au prêt ou à l'achat partagé.

Paillage

Avec les matières broyées, vous **paillez le pied des arbustes** ou **le potager**. Vous favoriserez la vie du sol, bénéfique pour vos plantes, limiterez l'arrosage et protégerez votre sol.



Compostage

Mélangées aux déchets alimentaires, les matières broyées (en petite quantité pour les tontes) sont incontournables pour la transformation en compost de qualité.

Piquets et bordures

Les **branches longues et grosses** peuvent servir de piquets pour les légumes et pour les nouvelles plantations d'arbustes.
Les **branches longues et fines** peuvent être tressées pour obtenir des bordures naturelles.
Les **plus petites branches** sont fagotées pour créer différents niveaux dans les parcelles en pente.

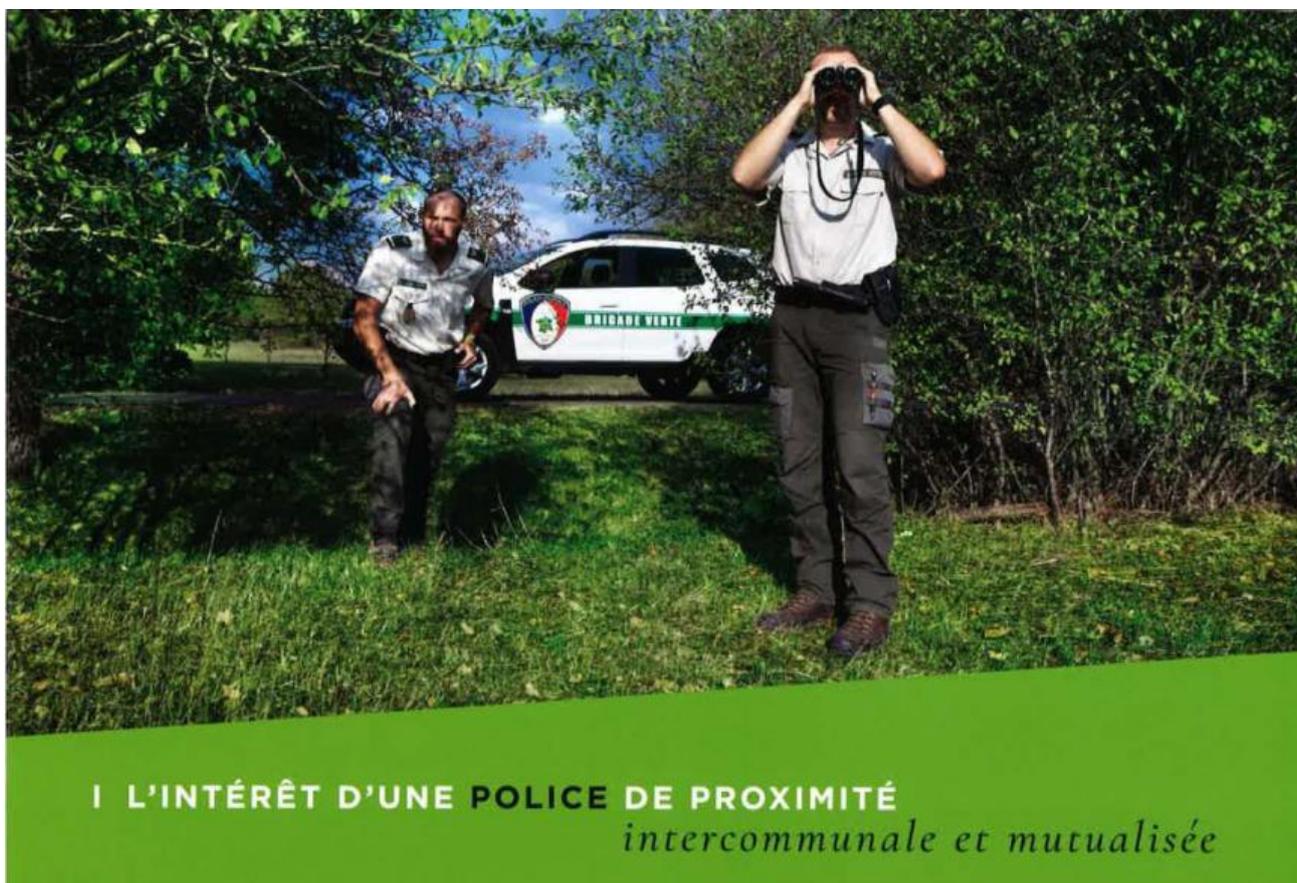


Haie sèche

Les **taillis de branches rassemblées** entre des piquets formeront une haie de bois mort.



Nous en avons parlé, la majorité des communes l'a adoptée, elle sera opérationnelle dès mars 2022.



C'est le Maire qui donne les directives aux Gardes Champêtres et ces derniers lui rendent compte du travail effectué.

La gestion intercommunale permet de mettre à disposition :

- Un effectif en nombre suffisant travaillant sur une amplitude horaire journalière élargie, y compris les samedis, dimanches et jours fériés.
- Des équipes exerçant en binôme, donc sécurisées.
- Un personnel administré par la structure intercommunale et régulièrement formé (veille juridique, gestes techniques, secourisme, conduite automobile...)
- Du personnel exerçant en toute neutralité, du fait de la taille de la structure.

L'intercommunalité offre le bénéfice :

- D'une gestion centralisée des demandes pour le déploiement rationnel et efficient des interventions.
- D'un travail harmonisé sur l'ensemble du territoire.
- Des contacts facilités avec les institutions (Etat, police nationale, gendarmerie, Office National des Forêts, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Office National des Eaux et des Milieux Aquatiques).

Les missions et interventions de la brigade verte pour le bien-être de la collectivité :

Les missions de la Brigade Verte tournent essentiellement autour de la notion de prévention, en corrélation avec les principales administrations (police, gendarmerie, pompiers, ...) et autres institutions locales (Conseil Départemental, Mairies, Communauté de Communes, ...).

Les principales missions et interventions de la Brigade Verte sont les suivantes :

Surveillance des forêts, voiries

Circulation sur chemin forestier, occupation sans autorisation du domaine public routier.

Application des règlements de police et de la circulation

Circulation interdite, circulation d'un véhicule en dehors de la chaussée ou de la voie qui lui est affectée, stationnement interdit.

Police de la chasse et de la pêche

Gestion des animaux

Capture et transport à la SPA de chiens errants non identifiés, transport ou enfouissement d'animaux sauvages blessés ou tués, parcages d'animaux sans clôture suffisante, intervention pour non-déclaration en mairie d'un chien de 1^{ere} ou 2^e catégorie.

Pollution, feux, bruits, nuisances diverses

Dépôts sauvages d'ordures, production continue et prolongée de fumée propre à nuire à la tranquillité du voisinage, aboiements intempestifs de chiens, émission de bruits gênants par véhicule à moteur.

Construction sans permis et infraction au Plan Local D'Urbanisme (PLU)

Face à une infraction, il sera donné priorité à l'approche pédagogique, mais le Garde Champêtre a le pouvoir de verbaliser en cas de délit ou d'attentes aux propriétés forestières ou rurales.



LES GARDES CHAMPÊTRES
VEILLENT AU RESPECT
DES RÈGLEMENTS ET
DES ARRÊTÉS PRIS
PAR LES MAIRES DANS
LE CADRE DE LEURS
POUVOIRS DE POLICE

LES MISSIONS DES GARDES CHAMPÊTRES, EXEMPLES EN IMAGES...



Prévenir les pollutions diverses des sites naturels



Surveiller les activités de pêche et de chasse



Lutter contre les vols en collaboration avec les forces de l'ordre



Faire respecter les règles de circulation et de stationnement

JOURNEE CITOYENNE

Organisée à l'initiative du Conseil Municipal, la journée citoyenne du 25 septembre a rassemblé une vingtaine de participants. Ceux-ci se sont répartis entre les différents ateliers : travaux de désherbage, de nettoyage, de taille et de voirie. Equipés d'outils adéquats et de leur bonne humeur, les volontaires sont venus à bout des mauvaises herbes qui avaient proliféré dans les allées du cimetière, mais également aux alentours de l'école et de la mairie. Après l'effort, un pot de l'amitié a clôturé la journée.



Cette action a toutes les chances d'être reconduite l'an prochain, car elle a vocation à développer et renforcer du lien social dans le village. Chaque habitant, du plus petit au plus grand, est le bienvenu et peut apporter sa contribution à cette journée. C'est l'implication de chacun qui donne toute sa valeur à cette journée citoyenne.



REPAS SANGLIER

Tous les deux ans, les chasseurs d'Urbeis invitent le Maire, les Membres du Conseil Municipal et les différents intervenants dans la commune à un repas « autour du sanglier ».

Cette année 2021, c'était le 11 septembre. Sous un ciel gris, tout le monde s'est retrouvé au lieu-dit « La Houssirelle » pour passer une agréable journée. Un moment convivial et fort sympathique.



LE MARCHE DE NOEL D'URBEIS



La neige est tombée au petit matin pour souligner le retour de l'esprit de Noël qui anime le marché se tenant dans l'ancienne maison forestière. Nathalie UNTERSTOCK, douée pour la couture, a décidé de fabriquer des objets pour Noël. Avec son mari et ses enfants, ils ont ouvert leur jardin à d'autres férus de bricolage et à des producteurs locaux. La mairie et les associations locales ont soutenu cette initiative en offrant la logistique, le stationnement et en assurant la petite restauration proposant des boissons chaudes, froides et des knacks.

Les différents stands proposaient des bredeles, des bonnets et chaussettes en tricot, des objets en bois, des produits parfumés, des bougies naturelles, des sirops et tisanes ...

Un atelier de maquillage et des animations permettaient aux enfants de rêver et de s'amuser. Un brasero offrait sa chaleur tout à côté.

La nuit tombée, les illuminations du marché ont ajouté une touche de féerie : un vrai marché authentique dans l'esprit de Noël.



L'esprit de Noël a été relayé dans notre village par des maisons décorées et illuminées.

Merci à tous d'avoir joué le jeu !

RETRAITE DE MARC NIESS

Vendredi 25 novembre 2021, la mairie a donné une réception en l'honneur de Marc NIESS, technicien ONF sur le secteur d'URBEIS, FOUCHY et LALAYE et élu au Conseil Municipal d'URBEIS. Il a pris sa retraite l'année précédente et une cérémonie commune avec les trois mairies n'a pas pu être organisée à cause de l'épidémie de COVID.

Le temps était venu pour que la commune d'URBEIS honore ce citoyen engagé, avant que l'épidémie ne reparte.

Des membres des deux Conseils Municipaux auxquels M. NIESS avait participé étaient présents, dont M. ANTOINE-GRANDJEAN, ancien maire et M. MANGEOLLE, maire actuel, le conseil élu en 2020 et M. FROELICHER, responsable du territoire à la COMCOM, ainsi que M. MAURICE responsable du centre technique de la CEA à Villé.

Chaque maire a souligné le calme et la fermeté, mais aussi le professionnalisme dont a su faire preuve le garde forestier aussi bien au service de la forêt que de la commune.

Marc NIESS rappelle qu'il est entré en fonction le 1^{er} novembre 1977 en pensant ne rester que trois ans. 43 ans plus tard, il quitte son poste et s'installe à TRIEMBACH. Il a accompagné tous les changements dans la gestion forestière ; la forêt communale est magnifique et pleine de vitalité grâce à sa situation encaissée, à son climat vosgien, unique dans la vallée, aux saisons bien marquées et aux précipitations importantes. Mais la chaleur des dernières années a favorisé l'installation du scolyte sur les épicéas et le sapin.

Aujourd'hui à la retraite, Marc NIESS continue d'arpenter la forêt, mais avec l'esprit plus libre que jamais.



REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES PRAIRIES FLEURIES

C'est avec fierté que la municipalité a accueilli le 9 novembre 2021, la cérémonie de remise des prix de l'édition 2021 du Concours Général Agricole – Pratiques Agro-Ecologiques - Prairies et Parcours, appelé communément « Concours prairies fleuries ».

Cette initiative est organisée tous les deux ans sur les vallées de Villé et de la Bruche par les COM



COM des deux vallées, en lien avec la Chambre d'Agriculture.

Elle a pour objectif de montrer le rôle que joue l'agriculture dans la gestion des paysages et la préservation de l'environnement dans ces deux vallées.

11 agriculteurs ont participé à ce concours et le jury était composé d'experts en paysage, d'agronomes et d'écologues. Les critères de jugement reposaient sur les propriétés agro écologiques.

Le 1^{er} prix a été attribué au GAEC « Les Aviats » (Julie DIETTE) de la commune d'Urbeis pour une prairie située au lieu-dit « Pré des Bas d'Urbeis ». A noter que Julie DIETTE défendra les couleurs locales au Concours Général des Prairies Fleuries au salon de l'Agriculture 2022 à Paris.

Le deuxième prix a été remis à la ferme de « l'Evreuil » (Isabelle DESCOMBE) de la commune de Bourg Bruche.

Le troisième prix a été remis à Simon KIEFFER à la Salcée de la commune de Ranrupt.



A l'issue de la cérémonie, un buffet de produits locaux a été servi aux participants.

COIN DES APICULTEURS d'URBEIS

De mémoire d'apiculteurs, 2021 a été la pire des années.

Après une brève période de douceur et de soleil fin mars, durant laquelle quelques essaims se sont formés, le reste de l'année a été une catastrophe :

- Une floraison tardive détruite en partie par des fortes gelées printanières,
- En avril, mai et juin, des épisodes pluvieux et froids ont mis en péril les essaims du mois de mars. Il a fallu nourrir les essaims et les ruches faibles, voire fusionner certaines ruches,
- Les rares périodes de miellé de l'été ont été gâchées par des pluies fréquentes,
- Les quelques beaux jours de fin août et septembre, nous ont permis d'apporter les compléments de nourriture pour l'hiver, mais les ruches sont assez faibles dans l'ensemble et les pertes hivernales risquent d'être élevées.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a pris un arrêté de reconnaissance de calamité agricole « gel sur production apicole 2021 » et a mis en place un processus d'indemnisation pour les apiculteurs professionnels.

Nous devons oublier 2021 et espérer que le maximum de nos colonies passe l'hiver et reparte au printemps pour une meilleure saison 2022.

Nous vous avons promis dans le bulletin 2020, une rétrospective sur les ruchers abandonnés à Urbeis, nous vous en faisons une première restitution en commençant par le bas du village.

Des ruchers à flanc de paroi



Roger ANCEL avait construit des ruchers derrière sa maison. Pour y accéder, il avait dû aménager un sentier escarpé et même creuser des marches dans la roche. On vous laisse imaginer le travail et la volonté pour faire de l'apiculture dans ces conditions.

Roger récoltait le miel essentiellement pour sa famille et ses voisins proches.

L'exploitation de ses ruchers a cessé lorsque Roger est devenu trop âgé pour gravir ce flanc de paroi.

Un rucher aux champs d'Yvrée



Dans la famille Leclerc aux champs d'Yvrée, l'apiculture était pratiquée depuis des générations, les trois enfants dont vous vous souvenez peut-être encore du nom, étaient Maria, née Leclerc et épouse d'Emile Massenez, Adolphe et Edouard.

Edouard initié à l'apiculture par son père, a mis en pratique ses enseignements. Vétérinaire à Schirmeck et toujours passionné d'apiculture, il a installé dans son jardin 2 ruchers, en plein centre-ville de Schirmeck, au bord de la Bruche.

Emile Massenez, initié lui aussi à l'apiculture, a repris le flambeau. Il était le dernier exploitant du rucher des champs d'Yvrée. Comme il travaillait à Sélestat chez Martel Catala, il procurait du miel à ses collègues de Sélestat et des environs qui appréciaient le miel de sapin d'Urbeis. Comme beaucoup d'autres apiculteurs d'Urbeis, il approvisionnait également l'épicerie du village « Chez Marie-Odile ».

Après le décès d'Emile, le rucher est parti à l'abandon.

Les autres ruchers identifiés pour lesquels notre enquête n'est pas terminée

Un rucher dans un pré en pente



Nous avons observé cela à plusieurs reprises, les ruchers se situent souvent dans l'endroit le plus ensoleillé de la propriété. C'est le cas au numéro 80 de la rue principale, le propriétaire de cette maison secondaire, Mr LEMOINE pourra peut-être nous en dire davantage sur ce rucher.

Notre enquête continue ...

Au Climont, le rucher situé sur le terrain du chalet de Mr et Mme Saurfelt



L'histoire de ce rucher est liée à la maison voisine, connue par les anciens du village sous le nom « chalet de la Caisse d'Épargne ». Avant d'être acquis par la CE comme chalet de vacances pour son personnel, ce chalet aurait été la propriété d'un recteur d'académie ou d'un industriel de Strasbourg.

La maison de Mr et Mme Saurfelt était en fait la maison du chauffeur qui devait servir également de gardien. C'est lui qui aurait été l'apiculteur.

Des investigations complémentaires sont nécessaires pour retracer la construction et l'exploitation de ce rucher.

Notre enquête continue ...

Le rucher de Fernand Deschamps se situait à l'emplacement actuel des ruches de Lucie et Claude

Nous n'avons pas retrouvé de photo de ce rucher, mais beaucoup d'entre nous s'en souviennent. Il était situé à gauche de la maison de Fernand, en lisière de forêt en montant vers le château ou la mine Théophile. C'était un grand rucher exploité par la famille Deschamps. Gaston, le frère de Fernand a également construit un rucher lorsqu'il a quitté la maison familiale pour s'installer dans une ferme au Climont (devenue la ferme Houssirelle).

A sa retraite, il s'est installé au village au 36 rue principale ; là, il a construit un rucher et a déménagé ses ruches.

A leur mort, personne n'a repris le flambeau de ces deux frères apiculteurs.

Notre enquête continue ...

En conclusion : nous avons pu répertorier plusieurs ruchers abandonnés à Urbeis, du moins ceux dont les traces sont encore visibles ou ceux encore présents dans notre mémoire. La Covid 19 nous a empêchés d'avancer dans nos enquêtes. Nous travaillons sur ce dossier et espérons aboutir pour l'édition 2022.

Avertissement : certaines informations peuvent être fausses ou incomplètes ; si c'est le cas, n'hésitez pas à revenir vers nous. De même, si vous possédez des informations sur des ruchers abandonnés ou disparus, vous pouvez nous les transmettre.

À PROPOS DE SAINT NICOLAS, PATRON DE LA PAROISSE D'URBEIS

Saint Nicolas est né au troisième siècle à Patara, une ville de Lycie, située aujourd'hui en Turquie. Il est fêté le six décembre et c'est cette proximité calendaire avec la fête de Noël le vingt-cinq du même mois qui a entraîné au fil des siècles une confusion de personnages avec le Père Noël. Les deux n'ont absolument rien en commun et pour cause puisque le second nous est venu d'Amérique au 19^{ème} siècle et trouve son origine dans les pays scandinaves.

Revenons à Patara, pour apprendre qu'il fut orphelin très jeune de ses deux parents. Heureusement pour lui, son oncle Nicolas, qui était évêque de Myre, se chargea de son éducation. Devenu adulte, ayant hérité de la fortune de ses parents, il la distribuait généreusement aux nécessiteux de la région. Cette belle conduite lui valut d'être nommé très tôt évêque de Myre, en l'an trois cents. C'est donc bien par ses mérites personnels et non par népotisme qu'il accéda à cette charge.

Il participa activement au Concile de Nicée en 325, célèbre pour avoir mis fin à la doctrine de l'arianisme, en proclamant le dogme de la trinité. Il est mort le 6 décembre 343 à Myre, où il fut alors inhumé. Il partage avec Saint Martin, fêté le 11 novembre, l'insigne honneur de patronner le plus de paroisses en Europe (plus du quart à eux deux et environ 200 rien que dans le Grand Est) ; principalement en Russie, en Pologne, en Allemagne, au Luxembourg, en Alsace et en Lorraine.

Il n'est pas inutile d'énumérer ici la longue liste de tous ceux dont il est le saint patron : Les marins, les écoliers, les avocats, les prêteurs sur gages, les filles à marier, les vieux garçons, les serfs, les prisonniers et les mineurs. Ce dernier point explique qu'en 1665, époque d'intense activité minière à Urbeis, notre paroisse l'ait adopté comme son protecteur. Rappelons également que l'une des quatre cloches de notre église lui est dédiée.

Ici commence la longue liste des actes merveilleux qui lui sont attribués. Tous ont une origine concrète et réelle, mais l'imagination, la ferveur et la piété populaire n'ont cessé de leur donner un caractère miraculeux.

C'est en effet dans "La légende dorée" l'ouvrage de Jacques de Voragine, le célèbre hagiographe du 13^{ème} siècle, que l'on recense la majorité des actions qui lui sont attribuées.

La plus ancienne nous raconte qu'en 311, une terrible famine frappait la ville de Myre. L'évêque arriva alors à convaincre le capitaine d'un navire qui transportait du grain, de lui abandonner sa cargaison gratuitement et donc de manière tout à fait illégale. En échange, il lui promit qu'il parviendrait à bon port, même en cas de tempête. Ce qui arriva et en plus le capitaine s'aperçut, à l'arrivée, qu'il avait miraculeusement récupéré toute sa cargaison.

Une autre fois, il eut pitié d'un noble ruiné qui n'avait plus les moyens de marier ses trois filles. Elles étaient alors vouées à la prostitution pour survivre. Passant à trois reprises devant sa maison il jeta à chaque fois à l'intérieur par la fenêtre une bourse d'or qui leur permit de trouver un époux. C'est pour cela qu'il est souvent représenté avec trois boules dorées et qu'il est le patron des filles à marier.

Contrairement à aujourd'hui, il parvint à être nommé évêque très jeune. Sa première action d'éclat se situe justement au tout début de son épiscopat et c'est elle qui l'a rendu célèbre. Trois jeunes officiers avaient été accusés par un juge corrompu d'avoir fomenté une émeute et devaient être décapités pour cela. N'écoutant que son courage, il se rua sur le bourreau et lui arracha son épée. Puis, il exigea et obtint la reprise et la révision du procès où il assura lui-

même la plaidoirie de la défense. Il confondit le magistrat véreux et innocent les trois accusés. C'est pour cela qu'il devint le patron des avocats.

Par la suite, l'iconographie populaire le représentera très grand, devant les trois officiers tout petits qui sont alors devenus les trois enfants de la chanson tandis que le cuveau cylindrique qui les contenait et que l'on a pris pour un saloir n'était autre que l'image de la tour où ils étaient retenus prisonniers. Prisonniers dont il est aujourd'hui le patron ainsi que des écoliers.

Un peu plus tard, au 13^{ème} siècle, Saint Louis, revenant de croisade par bateau, fut pris, aux environs de Chypre, dans une forte tempête faisant craindre un naufrage. Marguerite de Provence, l'épouse du roi, invoqua Saint Nicolas pour les sauver de cette situation périlleuse. Ayant été exaucée, elle offrit, comme elle l'avait promis, une nef d'argent à l'église de Saint-Nicolas-de-Port en Lorraine et que l'on peut admirer de nos jours. D'autres récits décrivent le saint sauvant les navires en détresse, en s'emparant lui-même de la barre du capitaine. C'est ce qui fait de lui le patron des marins et des voyageurs et qu'il est souvent représenté avec une ancre et un bateau dans le lointain.

Rappelons également que Jeanne d'Arc, avant de partir accomplir sa mission en 1429, est allée se recueillir dans cette église de Saint-Nicolas de Port.

Son tombeau à Myre présentait une particularité assez répandue dans l'histoire religieuse, il en émanait "une odeur de sainteté", caractérisée par des parfums agréables tel le gingembre, la cannelle, la rose ou le lis. Cette odeur est généralement propagée par le suintement d'une huile. Phénomène assez fréquent, bien connu chez sainte Thérèse d'Avila, par exemple.

Il en est de même pour la tombe de Saint Nicolas, ce qui a fait de Myre un haut lieu de pèlerinage pour toute l'Europe. Mais, en 1093, devant l'avancée des conquérants musulmans, il fut jugé prudent de transférer ses restes dans un lieu plus sûr. C'est ainsi qu'il arriva à Bari, en Italie, où on lui construisit une basilique. À cette occasion, le chevalier lorrain Aubert de Varangéville parvint à voler une phalange du saint homme, et la rapporta à Port. Pour recevoir dignement cette relique, appelée "la dextre bénissante", on construisit une nouvelle église et la ville se nommera désormais Saint-Nicolas-de-Port. Elle devint à son tour l'objet d'une forte fréquentation de pèlerins.

Nous ne pouvons terminer ce tour d'horizon sans évoquer un dernier évènement des plus étranges, mais attesté par de nombreux récits et témoignages.

Lors de la sixième croisade menée par Frédéric II, empereur du Saint Empire Romain Germanique, un lorrain, le sire Cunon de Réchicourt fut fait prisonnier. Après avoir croupi plusieurs années dans une prison en Syrie et à la veille de son exécution, il tenta une dernière démarche en invoquant le secours de Saint Nicolas. Selon la légende, il fut aussitôt transporté, enchaîné, sur le parvis de l'église de Saint-Nicolas-de-Port et lorsque le prêtre arriva pour célébrer l'office, ses chaînes tombèrent d'elles même. On les suspendit alors à un pilier de la nef et elles sont conservées aujourd'hui dans la salle du trésor avec le bras en or qui contient la précieuse relique.

Mais, il n'est pas inutile d'ajouter un tout dernier chapitre à cette légende pour le moins étonnante. Nous avons dit que Saint-Nicolas était réputé pour sauver de la noyade et protéger les enfants ; or en 2014, se sont déroulés les faits suivants, largement évoqués dans la presse locale de Nancy : tous les ans, le cinq décembre, un petit groupe de la paroisse de Réchicourt-le-Château organise un pèlerinage à la basilique de Saint-Nicolas-de-Port, pour remercier le saint d'avoir sauvé miraculeusement le Sire Cunon de Réchicourt, seigneur de leur village.

Pour ce faire, ils doivent parcourir à pieds une cinquantaine de kilomètres, ce qui leur prend deux jours et les oblige à faire une halte en chemin pour se reposer et dormir. À la nuit tombée, étant stationnés tout près du canal de la Marne au Rhin, leur attention fut attirée par un bruit sourd et inhabituel. Se rendant vers le lieu de ce bruit avec des torches électriques, ils s'aperçurent qu'une jeune femme venait de se jeter à l'eau. Ils parvinrent de justesse à la sortir de là et la ramenèrent auprès des secours qui la prirent en charge.

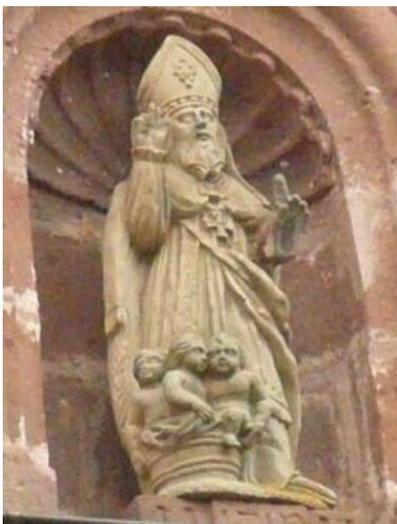
L'histoire pourrait s'arrêter ici et serait déjà étonnement merveilleuse, mais la suite ne l'est pas moins. En effet, l'année suivante, donc en 2015, cette même jeune femme, sachant qu'ils allaient passer sur leur chemin, comme chaque cinq décembre, était allée à leur rencontre mais dans un autre but cette fois, car elle voulait les remercier en leur offrant des boissons et des friandises, mais surtout, elle avait à cœur de leur annoncer une heureuse nouvelle : elle allait avoir un enfant !

Et, si Saint-Nicolas avait simplement voulu nous rappeler, à quelques jours de Noël, la prophétie d'Ésaïe : "Voici, la vierge deviendra enceinte et elle enfantera un fils."

Jean-Marie GÉRARDIN



La basilique de Saint Nicolas de Port a été construite par René II, duc de Lorraine, en signe de gratitude envers le saint qu'il avait invoqué, avant sa victoire sur Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, lors de la bataille de Nancy, le cinq janvier 1477. Rappelons ici les circonstances étonnantes qui ont permis sa remise en état en 1983, alors que le bâtiment se trouvait dans un état de délabrement avancé. Une riche américaine, Mme Camille Croué-Friedman, native de Saint-Nicolas, avait épousé un milliardaire du pétrole. Un jour où elle était en croisière en Méditerranée, son navire fut pris dans une tempête et, sur le point de faire naufrage, elle invoqua Nicolas, le saint de son enfance et lui dut son salut. Au retour, elle rédigea son testament, par lequel elle léguait 7 millions de \$ au diocèse de Nancy pour la restauration de la basilique Saint Nicolas. Ce qui fut fait, comme on peut le constater aujourd'hui, en visitant l'édifice.



Au-dessus du portique de l'église, une niche abrite la statue de saint Nicolas. Elle est taillée dans un grès gris, contrastant avec le grès rose de l'édifice, construit en 1789, avec des pierres prélevées au château du Bilstein. La main droite du saint est bénissante, tandis que l'autre pointe son index vers le ciel. En bas, à gauche, on remarque les trois personnages dans un cuveau en bois.

LES ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION OBELICS



Pour celles et ceux qui ne nous connaissent pas, nous sommes une association de défense de victimes de dégâts de sangliers, fondée il y a deux ans.

En cette deuxième année d'existence, nous avons le bonheur de constater une baisse importante des incursions nocturnes des suidés. Plusieurs facteurs à cela : d'une part, les chasseurs très motivés à faire baisser le cheptel, ont obtenu de bons résultats lors des battues de l'hiver dernier. D'autre part, la météo fort pluvieuse, a permis aux sangliers de trouver assez de nourriture en forêt.

Pour ce qui est de nos actions, nous avons rencontré en mars, le Fond d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers (FIDS 67). Cette structure ne s'adresse qu'au monde agricole et ne prend malheureusement pas en charge ceux des particuliers.

Le 3 juillet, nous avons tenu notre première assemblée générale à la MJC de Villé. Forts de presque tous nos membres, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mr Serge Janus, président de la Com-Com et maire de Breitenau. A l'issue du temps statutaire, nous avons pu débattre des perspectives, toujours dans un état d'esprit de coopération entre les différents acteurs du problème.

Notre fête annuelle s'est tenue le 19 septembre place de la Houssirelle, en montant vers le Climont. Les nombreux convives ont pu se régaler d'un ragoût de sangliers locaux cuisinés avec amour par Jean-Louis Diette et René Breitel. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à ce moment convivial, malgré un ciel pluvieux.

Enfin, cet automne, nous devons rencontrer le président de l'association des maires du Bas-Rhin, qui a différé notre entrevue. De plus, une rencontre était aussi prévue avec les agriculteurs et la préfecture, elle a aussi été repoussée. Faute à la période pré électorale ?

Pour finir, la cause que nous défendons demande patience et détermination. Nous sommes fiers de compter de nouveaux adhérents dans nos rangs. Nombreux et motivés, nous pourrons aboutir...

Philéa Prince.

Contact : obelics4@gmail.com





Encore une année 2021 placée sous le signe de la covid 19 qui nous a empêchés de relancer nos activités. Toutefois nous avons profité d'une accalmie de la pandémie pour organiser une soirée « vin nouveau » le 18 octobre tout en respectant les consignes gouvernementales (contrôle du pass sanitaire des personnes présentes). Une invitation à participer à cette soirée a été distribuée à l'ensemble de la population. La soirée a été une réussite, ce n'est pas les 35 personnes présentes (dont 7 non-membres de l'association) qui me contrediront. Nous avons également participé au « marché de Noël » d'Urbeis organisé le 27 et 28 novembre où notre association a tenu le stand « vin chaud ». Stand qui a connu un franc succès. Merci à tous les bénévoles de l'association qui ont permis l'organisation et la réussite de ces deux manifestations. Merci à Monsieur le Maire de nous avoir accordé les autorisations nécessaires et aux membres du Conseil Municipal pour leur engagement.

Pour 2022, nous espérons pouvoir enfin organiser une assemblée générale (fin janvier ?) et relancer nos activités en espérant que la covid 19 et tous ses mutants nous le permettent.

Le comité et les membres de TLDU souhaitent malgré tout, à toute la communauté d'Urbeis d'excellentes fêtes de fin d'année et surtout protégez-vous !

Michel ROMBOURG, Président de TLDU.



ASSOCIATION AUGUSTA VICTORIA, ANNEE 2021

Nous terminions le bulletin 2020 par la phrase « Nous attendons de pied ferme une belle année 2021 ! » OUI elle était belle mais pas à la hauteur de nos attentes !

La situation pandémique et la météo incertaine ont encore limité nos projets...

Cependant nous avons quand même pu organiser 3 beaux événements en respectant les consignes sanitaires du moment.

Le 3 juillet, nous recevions au temple du Climont Delphine FOURNIER, violoncelliste, qui avait invité pour un duo inhabituel son amie Nataša GRUJOVIC, accordéoniste, pour nous entraîner dans un tour du monde de rythmes, entre musique classique et musique traditionnelle : « *Tous les temps du monde* ». La météo n'était pas avec nous mais la musique nous a enchantés.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le 19 septembre Marc HERVIEUX qui, avec ses flûtes à bec, nous a offert un « *Concert des Oiseaux* » composé de musiques des 17^e et 18^e siècles en Europe, évoquant les chants d'oiseaux. Bien sûr le rossignol y avait une grande part ! Nous avons accueilli ce musicien avec d'autant plus de plaisir que c'était lui dont le concert, prévu pour le 28 mars 2020, avait été annulé par le premier confinement. Quel plaisir d'accueillir un artiste d'une telle classe !

La saison n'était pas terminée puisqu'elle s'est prolongée le 27 novembre à Urbeis, dans l'église St Nicolas, gracieusement « prêtée » par le conseil de fabrique, par un concert de musique *Klezmer* jouée à la clarinette par Guy DROMMER. Il nous a fait découvrir cette musique mal connue en nous apportant les commentaires nécessaires. C'était très beau et instructif ! Ce concert était organisé dans le cadre du Marché de Noël des Artisans et Producteurs locaux.

Pendant ce temps, pour le temple du Climont, les travaux d'électricité puis les travaux de peinture ont été lancés. La disponibilité des artisans fait que seule pour le moment la réfection des circuits électriques est faite. Il manque encore une partie du luminaire. Les travaux préparatoires à la peinture sont lancés et seront effectifs quand les conditions météorologiques le permettront.



Duo violoncelle-accordéon,



Concert des Oiseaux, 19/09/2021



Eglise St Nicolas 27/11/2021

Nous avons espoir de démarrer la saison 2022 par une inauguration.... L'association AUGUSTA VICTORIA, la paroisse protestante et la Fondation du Patrimoine continuent à recueillir les dons pour mener à terme ce projet. La prochaine saison est en préparation.

L'ECOLE

Moments saisis en maternelle/CP



Bonne Année 2022

À l'École Dehors...



On construit.



On observe.



On crée.



On mesure.

On grandit ensemble !



NOS JOIES – NOS PEINES

NAISSANCES :

14 AVRIL - VEKEMAN Kaylee, Leeloo, Mélissa

29 JUILLET - HINSINGER Margot, Nadine, Martine



MARIAGE :

17 JUILLET - SCHWETTERLÉ François et AURÈS Audrey Gaëlle Michèle

GRANDS ANNIVERSAIRES :

2 FEVRIER - M. HERRBACH Gérard - 85 ANS

15 MAI - M. ANDRES Robert - 80 ANS

6 SEPTEMBRE - Mme GERARDIN Monique – 80 ANS

4 DECEMBRE - Mme ANDRES Madeleine – 80 ANS

31 DECEMBRE - M. HUMBERT Jean-Paul – 90 ANS



DÉCÈS :

28 JUILLET - ANDRÈS Robert, Alfred

16 AOÛT - LEHMANN Marie, Claire

31 OCTOBRE - GRANDJEAN Michel, Jean-Paul

11 NOVEMBRE - CLAUDE Nicole, Angèle



LETTRE DE REMERCIEMENTS

Le 25 NOVEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs

L'année touche déjà à sa fin, je profite du bulletin communal d'Urbeis, pour vous témoigner ma gratitude à travers le soutien apporté lors de l'incendie du 16/01/2021.

Bien que désireuse de vouloir vous remercier à titre individuel, j'ai fini par m'y résoudre au vu du nombre important de personnes qui nous ont soutenu dans cette épreuve.

En effet, ma famille et moi même avons été particulièrement touchées de vous avoir à nos côtés, par votre mobilisation, l'élan de solidarité, votre générosité nous donnant ainsi encore plus de force et d'espoir pour la reconstruction.

Merci pour votre aide. Vous avez été créatifs dans la manière de la proposer. : invitation, dons divers, dessins d'enfants, sortir ce qui semblait pouvoir être encore sauvé en passant par la pose d'Étais pour soutenir et soulager les murs qui nous restent .

Merci pour ces mains tendues, cette veste posée sur nos épaules, ce bonnet sur nos têtes, cette brosse à dent... vos messages, votre écoute au détour d'une balade.

Merci aux enfants qui nous ont transmis leur plus beaux dessins et qui attendent patiemment de trouver leur place sur notre frigo.

Et puis, merci à l'équipe des pompiers et au soutien de la mairie.

Tous vos témoignages, cette mobilisation sont des leçons de vie sur ce que représentent la solidarité, l'humanité.

La vie continue, nous avons pris nos quartiers au Nord d'Urbeis et sommes ravis d'être revenus au village. L'épreuve est dernière nous, nous sommes en phase de projet pour la reconstruire mais devons encore être patients.

Je vous souhaite de terminer l'année tout en douceur et pleine de chaleur. Au plaisir de vous rencontrer dans les rues d'Urbeis.

Aurore,

« Et puis ... , au dessus des nuages, le soleil est toujours là ».



L'équipe de rédaction :

Christine, Elodie, Fabienne, Michèle, Abel, Michel et Serge.